	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	22/10/2012
Date d'entrée en vigueur	01/12/2012

## 7.2 Colocalisation

### 7.2.3 Tarifs


Le tarif de la colocalisation est composé de deux parties :

- un tarif d'accès à l'offre de colocalisation,
- un tarif annuel.

Dans le cas de l'offre de double pénétration, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacun des câbles de l'opérateur si les conditions de mise en œuvre sont identiques.

#### 7.2.3.1 Tarifs d'accès

Nature de la prestation	Tarif
Études et tests	382 euros
Pénétration dans une chambre de France Télécom des conduits appartenant à l'opérateur (préparation et surveillance des travaux, prestation sur option).	1 684 euros
Génie civil entre la chambre 0 et l'infra-répartiteur (par câble)	- grandes villes : 64,98 euros/mètre - urbain : 34,55 euros/mètre - zones rurales : 34,55 euros/mètre
Câble de colocalisation 36 FO (tirage et raccordement par France Télécom) : - mise à disposition du câble et, - tirage du câble	3 880,79 euros plus, 3,99 euros / mètre
Installation équipement(s), câble, câblage et tests	sur devis (coût matériel + prestations horaires)
Prestations horaires	- 73,7 euros/heure, en heure ouvrable - 147,3 euros/heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente
Formation	589,2 euros/jour de formation ainsi que les coûts d'hébergement et de déplacement du technicien de France Télécom

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	22/10/2012
Date d'entrée en vigueur	01/12/2012

### 7.2.3.2 Tarifs récurrents

Nature de la prestation	Tarif
Bâtiments : emplacements de colocalisation	Zone 1 : 43,60 euros / mois / emplacement Zone 2 : 32,78 euros / mois / emplacement Zone 3 : 28,68 euros / mois / emplacement Zone 4 et 5 : 25,57 euros / mois / emplacement
Énergie	Puissance équipement en KW 144,29 euros / mois
Climatisation (si salle climatisée)	Selon équipements
Exploitation, maintenance câble de colocalisation	20,05 euros / mois
Exploitation – maintenance des équipements de transmission (prestations optionnelles)	MIE : 231,75 euros / mois MTS : 65,25 euros / mois
Prestations spécifiques et déplacements	- 73,7 euros / heure, en heure ouvrable - 147,3 euros / heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente - forfait déplacement
Formation	589,2 euros / jour de formation ainsi que les coûts d'hébergement et de déplacement du technicien de France Télécom

Zone1 : Paris, Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois

Zone2 : départements 92, 93, 94 (hors Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois)

Zone3 : unités urbaines de plus de 200 000 habitants, hors départements 75, 92, 93 et 94

Zone4 et 5 : unités urbaines de moins de 200 000 habitants et DOM